



Remise de chèque sur compte

Par **Nicolas bruno**, le **29/06/2018** à **10:27**

Bonjour,

J'ai déposé un chèque de 8273€ sur mon compte courant le 15 juin de cette année, il est apparu sur mon compte créditer le 16 juin, j'ai commencer à régler des dépenses.

Malheureusement le chèque revient impayé le 26/06 mais les dépenses elles sont bien débiter.

Ma question est pourquoi créditer un chèque si celui ci n'a pas encore était encaissé par la banque et il y à t'il un recours ? d'avance merci.

Par **Chaber**, le **29/06/2018** à **10:33**

bonjour

un chèque remis est crédité rapidement sous réserve d'encaissement

S'il y a eu opposition ou chèque déclaré volé le montant vous en sera débité.

Si vous parcourez différents sites vous pourrez constater que vous n'êtes pas le seul, et que souvent il y a arnaque